

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA  
Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC8997

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**Vingt-deuxième session ordinaire**  
**21 - 25 janvier 2013**  
**ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

**EX.CL/751(XXII)vi**  
Original : Anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES CONTRIBUTIONS**

## RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES CONTRIBUTIONS

1. La réunion du Sous-comité sur les contributions a eu lieu le 11 janvier 2013 en vue d'examiner le rapport sur les contributions des États membres au titre du budget 2012 de l'Union africaine.

### Participation

2. La réunion a été présidée par son S.E. M. Joseph Nsengimana, Ambassadeur du Rwanda et Président du Sous-comité sur les contributions avec la participation des représentants des États membres suivants :

- i) Algérie ;
- ii) Angola ;
- iii) Burkina Faso ;
- iv) Guinée Équatoriale ;
- v) Malawi ;
- vi) Mauritanie ;
- vii) Nigéria ;
- viii) Rwanda ;
- ix) Sierra Leone ; et
- x) Tchad ;
- xi) Togo.

### Adoption de l'ordre du jour

3. Le Sous-comité a adopté l'ordre du jour ci-après proposé par la Commission:
- i. Ouverture ;
  - ii. Organisation des travaux ;
  - iii. Examen du rapport sur les contributions des États membres au 31 décembre 2012 ; et
  - iv. Questions diverses.

### Ouverture de la séance

4. Dans son allocution liminaire, le Président du Sous-comité a exprimé sa gratitude aux membres pour leur participation et a souligné l'importance de la réunion. Il a ensuite invité le représentant de la Commission à présenter le rapport.

5. Le Chef de la Division du Budget et de la Programmation a informé les participants que le rapport sur les contributions présenté aux États membres couvrait la période allant jusqu'au 31 décembre 2012.

6. Dans sa présentation du rapport, il a souligné que sur le montant de **274,09 millions de dollars** représentant le budget approuvé pour l'Union africaine pour l'exercice 2012, la somme de **122,43 millions de dollars** a été répartie entre les États membres et **151,67 millions de dollars** ont été attribués aux partenaires.

7. Selon le rapport sur les contributions, mis à jour et porté en annexe au présent rapport, le montant total des arriérés recouvrés auprès des États membres pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012 s'élevait à **151 542 653,58 dollars**, dont **88 154 498,14 dollars** représente les contributions statutaires des États membres pour l'exercice 2012, **62 255 135,40 dollars** le solde des arriérés au 31 décembre 2011 et **1 133 020 dollars** les paiements de contributions anticipés au titre du budget de l'exercice 2013.

8. Les contributions reçues au cours de l'année représentaient 76% du montant total des contributions dues par les États membres au début de l'année. Le représentant de la Commission a en outre déclaré que 27 des 54 États membres avaient payé la totalité de leurs contributions, dont 6 ont versé leurs contributions par anticipation. Vingt-sept États membres sont actuellement redevables envers la Commission, dont 17 ont des arriérés et 10 doivent encore payer leurs contributions statutaires pour l'exercice en cours.

9. Pendant les 12 mois de l'exercice 2012, un montant de **73,24 millions de dollars** seulement, soit 59%, a été reçu des partenaires au titre du financement des différents programmes de la Commission de l'UA, sur un montant total promis de **118,76 millions de dollars**, dont **29,53 millions** représentaient le solde reporté de l'année dernière et **43,71 millions** le montant perçu pendant l'exercice 2012.

10. S'agissant des sanctions, le représentant de la Commission a informé les participants que selon l'état des contributions au 31 décembre 2012, 3 États membres, à savoir la Guinée-Bissau, Madagascar et les Seychelles accusaient un retard d'au moins deux ans dans le paiement de leurs contributions. Le Cap-Vert et Sao Tomé-et-Principe n'ont pas été inclus dans la liste des pays accusant un tel retard parce qu'ils ont versé un montant symbolique de **1 041,61 et 1 318,20 dollars** respectivement au titre de leurs contributions pour l'exercice 2011. Le Sous-comité pourrait recommander l'application, par le COREP, des dispositions du Règlement financier de l'UA sur les arriérés de contributions (FRR/Art.126 (3.a) du 25 - 29 juillet 2006), selon lesquelles tout État membre qui est en retard dans le paiement des cotisations pour deux ans entiers doit être placé sous sanctions.

11. Il a ajouté que même si la Somalie est en retard dans le paiement de sa contribution au titre du budget de l'Union africaine, aucune sanction n'a été proposée contre cet État membre, conformément à la Décision du Conseil exécutif d'exclure la Somalie de la liste des pays soumis à des sanctions (EX.CL/Dec.700 (xxi))

12. L'exonération temporaire accordée à la République démocratique du Congo est prolongée, conformément à une décision antérieure, car cet État membre a respecté ses engagements.

13. En ce qui concerne le barème des contributions statutaires, il a rappelé que lors du Sommet de juillet, le Conseil exécutif avait demandé au Comité ministériel ad hoc sur le barème des contributions d'examiner le barème à appliquer à la République du Soudan et à la République du Soudan du Sud (EX.CL/Dec700 (XXI), ce qui exigerait des changements dans la structure globale du barème des contributions en vigueur depuis la période 2011-2013.

14. À cette fin, un consultant a été recruté et a produit un projet d'étude sur le nouveau barème des contributions à appliquer pour la période 2013-2016. Le document a déjà été distribué aux membres du Comité ministériel ad hoc sur la révision du barème des contributions et sera examiné lors du prochain Sommet de janvier 2013.

15. Après avoir pris note du rapport présenté par la Commission, le Président du Sous-comité a donné la parole aux membres pour leurs commentaires et observations.

Au cours des discussions qui ont suivi, les membres ont :

- i) félicité la Commission pour son rapport précis et bien rédigé ;
- ii) salué les 27 États membres qui ont payé leurs contributions en totalité et les pays qui ont fait des versements anticipés ;
- iii) exprimé leur préoccupation sur le retard accusé par certains États membres dans le paiement de leurs contributions statutaires et ont souligné que les pays ayant des arriérés devraient être encouragés à régler toutes leurs dettes respectives envers l'Union africaine ;
- iv) rappelé à la Commission d'envoyer régulièrement une note verbale pour informer les États membres de l'état de leurs contributions en suspens ;
- v) demandé de rappeler à la République du Soudan du Sud de commencer à payer sa contribution ;
- vi) exprimé leur préoccupation par rapport au montant symbolique de la contribution versée par le Cap-Vert et Sao Tomé-et-Principe, juste pour éviter des sanctions ;
- vii) demandé des éclaircissements sur le barème des contributions qui doit être révisé en 2013 ;
- viii) suggéré, pour certains, que compte tenu des circonstances difficiles, les Seychelles et la Guinée-Bissau bénéficient d'une exonération temporaire

jusqu'au Sommet de mai afin de les encourager à réorganiser le paiement de la somme importante due au titre de leurs arriérés de contributions, faute de quoi ces États membres tomberont automatiquement sous le coup de sanction ;

- ix) exprimé, pour d'autres, leur préoccupation par le fait qu'une telle flexibilité d'appliquer le régime de sanctions pourrait créer un mauvais précédent, d'où la nécessité de faire preuve de prudence.

### Réponse de la Commission

- i) Réagissant à ces observations et commentaires, le Chef de la Division du Budget et de la Programmation a informé la réunion que la note verbale avait été envoyée aux États membres immédiatement après l'approbation du budget 2012. Toutefois, la Commission continuera de rappeler régulièrement aux États membres l'état de leurs contributions en retard.
- ii) En ce qui concerne l'examen du barème des contributions, il a été expliqué que cet examen était conforme à la Décision du Conseil exécutif (EX.CL/Dec.718 (XXI)) demandant de procéder à une révision générale du barème des contributions en 2013 en tenant compte des répercussions de l'indépendance de la République du Soudan du Sud sur la République du Soudan.

16. Le Sous-comité a pris note du rapport de la Commission et a formulé les recommandations suivantes :

### Recommandations :

Le Sous-comité :

- i) **félicite** les pays qui sont à jour de leurs contributions ;
- ii) **invite** les États membres à verser leurs contributions à temps et encourage les États membres qui ont des arriérés de contribution, à payer intégralement les sommes dues ;
- iii) **félicite** les partenaires au développement et leur demande de payer intégralement le solde de leurs engagements ;
- iv) **recommande** de prolonger l'exonération temporaire accordée à la RDC et encourage cet État membre à respecter les délais pour le paiement des arriérés afin d'éviter des sanctions ;

- v) **recommande également** de confirmer la décision de ne pas imposer des sanctions contre la Somalie en raison de la situation difficile du pays à l'heure actuelle ;
- vi) **recommande** que des sanctions soient imposées aux États membres suivants :
  - 1) **Guinée-Bissau ;**
  - 2) **Madagascar ; et**
  - 3) **Seychelles ;**
- vii) **attire** l'attention du COREP sur le cas du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe qui ont payé un montant symbolique, juste pour éviter la sanction et envisage également la possibilité de fixer un seuil de paiement minimum pour la contribution.

17. Avant de lever la séance, le Président du Sous-comité sur les contributions a exprimé sa gratitude aux membres pour leur participation active et pour avoir contribué au succès des travaux.

18. À leur tour, les membres du Sous-comité ont félicité le Président sortant du Sous-comité sur les contributions, S.E. M. Joseph Nsengimana, Ambassadeur du Rwanda pour sa ponctualité, son engagement et son leadership.

19. Aucune question n'ayant été soulevée au titre des Questions diverses, la séance a été levée à 17 heures.

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS  
DE L'UNION AFRICAINE  
31-Dec-2012**

NO.	ÉTATS MEMBRES	BARÈME DE CONTRIBUTIONS	CONTRIBUTIONS DUES				CONTRIBUTIONS REÇUES				CONTRIBUTIONS			
			TOTAL DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRE POUR L'EXERCICE 2012	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE (JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011)	TOTAL DU AU 1ER JANVIER 2011	CONTRIBUTIONS STATUTAIRE AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS (2012)	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2013	TOTAL	CONTRIBUTIONS STATUTAIRE AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS (2012)	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE POUR L'EXERCICE 2013	ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS
						Montant	Montant	Montant						
1	Algérie	13.27	16,247,508.79			16,247,508.79	16,247,508.79			16,247,508.79	0.00	0.00	0.00	0.00
2	Angola	3.83	4,687,793.77			4,687,793.77	4,687,793.77			4,687,793.77	0.00	0.00	0.00	0.00
3	Bénin	0.40	489,714.68	457,387.00		947,101.68	443,768.21	457,387.00		901,155.21	45,946.47	0.00	0.00	45,946.47
4	Botswana	1.02	1,246,323.86		0.22	1,246,323.65	1,246,323.65		0.21	1,246,323.86	(0.00)	0.00	0.21	(0.21)
5	Burkina Faso	0.49	596,227.62		64,047.89	532,179.74	532,179.74		20,292.01	552,471.75	(0.00)	0.00	20,292.01	(20,292.01)
6	Burundi	0.06	77,130.06	77,239.29		154,369.35	77,080.00	77,239.29		154,319.29	50.06	(0.00)	0.00	50.06
7	Cameroun	1.86	2,279,621.84	1,365,892.88		3,645,514.72	1,588,107.12	1,365,892.88		2,954,000.00	691,514.72	0.00	0.00	691,514.72
8	Cap-Vert	0.12	145,690.12	324,718.31		470,408.43		179,863.49		179,863.49	145,690.12	144,854.82	0.00	290,544.94
9	République centrafricaine	0.12	143,241.54	143,444.42		286,685.97		98,204.13		98,204.13	143,241.54	45,240.29	0.00	188,481.84
10	Tchad	0.29	350,146.00	341,997.94		692,143.94	320,461.33	341,997.94		662,459.27	29,684.67	0.00	0.00	29,684.67
11	Comores	0.03	41,625.75	75,213.80		116,839.55		73,991.04		73,991.04	41,625.75	1,222.76	0.00	42,848.51
12	Congo	0.58	706,413.43	853,499.65		1,559,913.07	81,458.57	850,501.53		931,960.10	624,954.86	2,998.12	0.00	627,952.97
13	République démocratique du Congo	0.56	690,497.70	3,368,885.41		4,059,383.11		1,813,459.37		1,813,459.37	690,497.70	1,555,426.04	0.00	2,245,923.74
14	Cote d'Ivoire	1.72	2,103,324.55	2,684,428.33		4,787,752.88	2,103,324.55	2,684,428.33	9,911.30	4,797,664.18	0.00	0.00	9,911.30	(9,911.30)
15	Djibouti	0.08	91,821.50	91,951.53		183,773.04	91,821.50	91,951.53	4.02	183,777.05	0.00	0.00	4.02	(4.01)
16	Égypte	13.27	16,247,508.79			16,247,508.79	16,247,508.79			16,247,508.79	0.00	0.00	0.00	0.00
17	Guinée Équatoriale	1.02	1,245,099.57	1,246,862.78		2,491,962.36		700,000.00		700,000.00	1,245,099.57	546,862.78	0.00	1,791,962.36
18	Érythrée	0.11	129,774.39			129,774.39	129,774.39			129,774.39	0.00	0.00	0.00	0.00
19	Éthiopie	1.15	1,404,256.84			1,404,256.84	1,404,256.84		2,000.00	1,406,256.84	0.00	0.00	2,000.00	(2,000.00)
20	Gabon	0.81	994,120.80	159,194.93		1,153,315.73	994,120.80	159,194.93	1,077,436.47	2,230,752.20	0.00	(0.00)	1,077,436.47	(1,077,436.47)
21	Gambie	0.04	45,298.61	0.00		45,298.61	44,121.20			44,121.20	1,177.41	0.00	0.00	1,177.41
22	Ghana	1.06	1,291,622.47	1,293,451.28		2,585,073.75	1,290,156.21	1,293,451.28		2,583,607.49	1,466.26	0.00	0.00	1,466.26
23	Guinée	0.28	336,678.84		0.41	336,678.43	336,678.43		0.57	336,679.00	0.00	0.00	0.57	(0.57)
24	Guinea Bissau	0.02	46,555.84	23,294.39		69,850.23				69,850.23	23,261.45	23,294.39	0.00	46,555.84
25	Kenya	1.99	2,441,227.68	2,675,617.81		5,116,845.49		694,304.31		694,304.31	2,441,227.68	1,981,313.50	0.00	4,422,541.18
26	Lesotho	0.17	208,128.74		103.04	208,025.70	208,025.70		103.04	208,128.74	0.00	0.00	103.04	(103.04)
27	Liberia	0.04	45,298.61	5,746.13	39,487.47	51,532.21	5,746.13			5,746.13	65.00	0.00	0.00	65.00
28	Libye	13.27	16,247,508.79	28,844,558.36		45,092,067.16	16,247,508.79	28,844,558.36		45,092,067.16	0.00	0.00	0.00	0.00
29	Madagascar	0.45	554,601.88	820,302.37		1,374,904.25		109,968.17		109,968.17	554,601.88	710,334.20	0.00	1,264,936.08
30	Malawi	0.16	198,334.45	50.00		198,384.45	198,334.45	50.00	198,559.67	396,944.11	0.00	198,559.67	0.00	(198,559.67)
31	Mali	0.52	635,404.80		44,516.85	590,887.95				590,887.95	590,887.95	0.00	0.00	590,887.95
32	Mauritanie	0.23	275,464.51	1,136.92		276,601.43	275,464.51	1,136.92		276,601.43	(0.00)	0.00	0.00	(0.00)
33	Maurice	0.69	841,084.96	0.00		841,084.96	841,084.96			841,084.96	0.00	0.00	0.00	0.01
34	Mozambique	0.51	621,937.64	0.00		621,937.65	621,937.64		0.01	621,937.65	0.00	0.00	0.01	(0.00)
35	Namibie	0.71	869,243.56	0.00		869,243.56	869,243.56			869,243.56	(0.00)	0.00	0.00	(0.00)
36	Niger	0.27	335,454.56	570,047.66		905,502.22		461,620.52		461,620.52	335,454.56	108,427.14	0.00	443,881.70
37	Nigeria	13.27	16,247,508.79	16,270,815.88		32,518,324.67	276,166.08	16,270,815.88		16,546,981.96	15,971,342.71	(0.00)	0.00	15,971,342.71
38	Rwanda	0.22	273,015.93		0.46	273,015.48	273,015.48		0.52	273,016.00	(0.00)	0.00	0.52	(0.52)
39	RASD	0.02	19,588.59	15,395.17		34,983.75	19,588.58	15,395.17	4,196.84	39,180.59	0.01	(0.00)	4,196.84	(4,196.84)
40	Sao Tomé & Príncipe	0.01	12,242.87	10,942.00		23,184.87				23,184.87	12,242.87	10,942.00	0.00	23,184.87
41	Sénégal	0.86	1,015,662.28	36,172.37		1,051,834.65				1,051,834.65	1,015,489.91	0.00	0.00	1,015,489.91
42	Seychelles	0.07	82,027.21	767,379.43		849,406.64		34,000.00		849,406.64	82,027.21	733,379.43	0.00	815,406.64
43	Sierra Leone	0.13	153,035.84		0.39	153,035.45				153,035.45	153,035.45	0.00	0.00	153,035.45
44	Somalie	0.18	222,820.18	484,279.50		707,099.68				707,099.68	222,820.18	484,279.50	0.00	707,099.68
45	Afrique du Sud	13.27	16,247,508.79	0.38		16,247,509.17	16,247,508.41	0.38		16,247,508.79	0.38	0.00	0.00	0.38
46						0.00				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
47	Soudan	4.52	5,535,000.17	7,401,369.06		12,936,369.23		4,000,000.00		4,000,000.00	5,535,000.17	3,401,369.06	0.00	8,936,369.23

NO.	ÉTATS MEMBRES	BARÈME DE CONTRIBUTIONS	CONTRIBUTIONS DUES				CONTRIBUTIONS REÇUES				CONTRIBUTIONS			
			TOTAL DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES POUR L'EXERCICE 2012	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE (JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011)	TOTAL DU AU 1ER JANVIER 2011	CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS (2012)	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2013	TOTAL	CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS (2012)	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE POUR L'EXERCICE 2013	ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS
48	Swaziland	0.30	362,388.86	81,419.77		443,808.63			0.00	362,388.86	81,419.77	0.00	443,808.63	
49	Tanzanie	1.05	1,279,379.60	1,289,158.47		2,568,538.08		968,649.71	968,649.71	1,279,379.60	320,508.76	0.00	1,599,888.37	
50	Togo	0.18	216,698.75		178,821.88	37,876.86	37,876.86		37,876.86	0.00	0.00	0.00	0.00	
51	Tunisie	3.01	3,681,430.11	667,048.17		4,348,478.28	3,014,381.94	667,048.17	3,681,430.11	667,048.16	0.00	0.00	667,048.17	
52	Ouganda	0.81	986,775.08		182,212.85	804,562.23			0.00	804,562.23	0.00	0.00	804,562.23	
53	Zambie	0.80	980,653.65		18,343.89	962,309.76	962,309.76		18,310.09	0.00	0.00	18,310.09	(18,310.09)	
54	Zimbabwe	0.15	188,540.15	75.06		188,615.21	188,390.09	75.06	188,465.15	150.06	(0.00)	0.00	150.06	
	<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>122,428,669.98</b>	<b>72,407,057.98</b>	<b>563,707.70</b>	<b>194,272,020.26</b>	<b>88,153,026.83</b>	<b>62,255,185.39</b>	<b>1,330,814.75</b>	<b>151,739,026.97</b>	<b>33,711,935.45</b>	<b>10,151,872.59</b>	<b>1,330,814.75</b>	<b>42,532,993.29</b>
							<b>72%</b>	<b>86%</b>	<b>78%</b>					



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2012

# Report of the sub-committee on contributions

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4279>

*Downloaded from African Union Common Repository*